

AVIS PUBLIC

Édition du 5 janvier 2019

À TOUT INTÉRESSÉ

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE Conformément au règlement numéro 0667-2016

Prenez avis que le 21 janvier 2019, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement aux demandes de dérogation mineure suivantes :

1.	<i>Nom du propriétaire :</i>	François Brunet
(2018-80319)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 010 545 CQ
	<i>Adresses civiles :</i>	196, avenue du Parc et 80, rue du Centre
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser deux escaliers ouverts en cour avant menant aux 2^e et 3^e étages, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, un escalier ouvert en cour avant peut desservir seulement le sous-sol ou le rez-de-chaussée.</p> <p>Le tout en référence aux plans d'architecte préparés par Mme Marie Isabelle Gauthier, architecte, sous le numéro de dossier 016-112 daté du 16 septembre 2016 et déposé par M. François Brunet, propriétaire, le 25 octobre 2018.</p>

2.	<i>Nom du propriétaire :</i>	9247-3354 Québec Inc.
(2018-80240)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 009 755 CQ
	<i>Adresse civile :</i>	469 à 475, rue Principale
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser l'installation de deux enseignes aux étages supérieurs, occupés à des fins résidentielles, considérant qu'en vertu du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, l'installation d'enseignes à l'étage est autorisée seulement si l'étage est occupé à des fins commerciales.</p> <p>Le tout en référence aux documents soumis par le requérant le 26 juillet 2018 et complété le 14 novembre 2018.</p>

Donné à Granby, ce 5 janvier 2019.

La greffière adjointe,

M^e Julie Bertrand